

Secrétaire : Dominique Simonnet - DDFIP Sce Produits divers - Tél / 05.46.00.39.39

Secrétaire Adjoint : Benjamin Essayan - Trés LR-Banlieue Tél/ 06.32.15.34.64

Trésorière : Daniel Calvar - EMR Tél / 06.85.60.62.71

Trésorière Adjointe : Evelyne Taris - SIE La Rochelle Est tél/ 06.84.46.20.58

CTL DU 22/06/2017

Nous étions convoqués ce jour en Comité Technique Local en salle de conférence à Fétilly à 9h30.
En l'absence de M.Dubret, M.Nolf assure la présidence.

Point n°1 : Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de la politique immobilière de l'Etat.

En ce qui concerne la partie Gestion domaniale, la DDFIP 17 sera rattachée au 01/09/2017 au pôle de Gestion Domaniale de Bordeaux.

L'équipe de 5 agents sera ramenée à 4 agents.

En ce qui concerne l'évaluation domaniale, la Charente-Maritime se voit attribuer un pôle d'évaluation domanial qui aura compétence en Charente-Maritime et en Charente.

Vote des O.S :

FO, CGT, Solidaires : Contre

CFDT : Abstention

Point n°2: Accueil personnalisé sur rendez vous.

Ce dispositif d'accueil est mis en place afin de « renforcer la qualité de service offerte par la DGFIP » et a fait l'objet d'une expérimentation sur le SIP de Rochefort.

L'utilisateur pourra prendre RDV sur internet, au téléphone ou au guichet.

Il s'agira alors pour l'agent d'accueil de discerner les questions simples et complexes afin d'orienter éventuellement l'utilisateur vers un RDV.

Le but recherché est bien entendu de désengorger l'accueil des services de la DGFIP.

Attention toutefois à ne pas trop se couper de la population comme ont pu le faire d'autres services publics dans un passé proche ...

Vote des O.S :

FO, CGT, Solidaires : Contre

CFDT : Abstention

Point n°3 : Fermeture de la caisse de la paierie départementale

Il a été décidé que la paierie départementale n'encaisserait plus de numéraire à ses guichets.

2 raisons principales à cela :

-La BDF cesse son activité numéraire au 01/09/2017



Charente - Maritime

-Les frais de transports scolaires ne seront plus encaissés par le département mais par la région.

Vote des O.S :

FO, CGT, Solidaires : Contre

CFDT : Pour

Point n°4 : Regroupement des commissions des impôts directs et des taxes sur les chiffres d'affaire dans les DDFIP où siègent les tribunaux administratifs.

Effectif à compter du 01/09/2017.

Au niveau national il subsistera 36 commissions au lieu de 101.

Point n°5 : Alignement du droit de suite des DDFIP sur celui des Dircofi.

Ceci dans un but d'harmonisation et de faciliter les procédures.

Vos représentants en CTL : Dominique Simonnet, Benjamin Essayan et Daniel Calvar.